



Article scientifique

Article

2025

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Ce que les examens à l'école primaire révèlent du modèle disciplinaire de
la discipline « français » (Suisse romande, 1840-1940)

Darme-Xu, Anouk; Monnier-Silva, Anne Catherine

How to cite

DARME-XU, Anouk, MONNIER-SILVA, Anne Catherine. Ce que les examens à l'école primaire révèlent du modèle disciplinaire de la discipline « français » (Suisse romande, 1840-1940). In: Repères, 2025, vol. 1, n° 71, p. 79–97. doi: 10.4000/14vyr

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:190914>

Publication DOI: [10.4000/14vyr](https://doi.org/10.4000/14vyr)

Ce que les examens à l'école primaire révèlent du modèle disciplinaire de la discipline « français » (Suisse romande, 1840-1940)

What primary school examinations reveal about the disciplinary model of the school subject "French" (French-speaking Switzerland, 1840-1940)

Anouk Darne-Xu et Anne Monnier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/reperes/7075>

DOI : 10.4000/14vyr

ISSN : 2800-6194

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2025

Pagination : 79-97

ISSN : 2826-097X

Ce document vous est fourni par Université de Genève / Bibliothèque de Genève



Référence électronique

Anouk Darne-Xu et Anne Monnier, « Ce que les examens à l'école primaire révèlent du modèle disciplinaire de la discipline « français » (Suisse romande, 1840-1940) », *Repères* [En ligne], 71 | 2025, mis en ligne le 01 septembre 2025, consulté le 09 décembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/reperes/7075> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14vyr>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Ce que les examens à l'école primaire révèlent du modèle disciplinaire de la discipline « français » (Suisse romande, 1840-1940)

Anouk Darne-Xu

Université de Genève, FPSE et IUFE, équipe Helitte.ch, Suisse

Anne Monnier

Université de Genève, IUFE, équipe Helitte.ch, Suisse

Résumé : Cet article s'intéresse au modèle disciplinaire sous-jacent dans les examens annuels de français du primaire en Suisse romande entre les années 1840 et les années 1940. Il se base sur un large corpus archivistique de sources relatives aux examens, notamment sur l'ensemble des épreuves annuelles élaborées entre 1876 et 1920 dans trois cantons romands, qui sont analysées selon une démarche historico-didactique. Il apparaît que le modèle disciplinaire sous-jacent à ces examens est le modèle représentationnel. Néanmoins, à l'intérieur de ce modèle, on retrouve des traces du modèle rhétorique, en particulier dans les genres de composition attendus, qui sont issus de la rhétorique mais ont été «défonctionnalisés».

Mots-clés : didactique, histoire de l'éducation, examen, français, école primaire

What primary school examinations reveal about the disciplinary model of the school subject "French" (French-speaking Switzerland, 1840-1940)

This article looks at the disciplinary model that underpinned annual primary school French examinations in French-speaking Switzerland between the 1840s and the 1940s. It is based on a substantial archival corpus of sources relating to examinations, in particular all the annual examinations compiled between 1876 and 1920 in three French-speaking cantons, which are analysed using a historical-didactic approach. It emerges that the disciplinary model underlying these examinations is the representational model. Within this model, however, traces of the rhetorical model are evident, particularly in the expected genres of composition, which are derived from rhetoric but have been "defunctionalised".

Keywords: didactics, history of education, examination, French, primary school

Introduction

Plusieurs travaux récents se sont intéressés à la discipline «français» en Suisse romande dans une perspective historique. S'appuyant principalement sur l'analyse des textes législatifs, des prescriptions officielles et des manuels scolaires, ils mettent en évidence les différentes configurations de la discipline, et dégagent les modèles disciplinaires sous-jacents, du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1980 (Schneuwly *et al.*, 2016; Tinembart, 2015; Darne, 2018; Monnier, 2018). Ces travaux montrent qu'en Romandie, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le français se constitue progressivement en discipline, ce qui se traduit notamment par l'articulation d'objets d'enseignement jusque-là séparés. La discipline se stabilise ainsi au tournant du siècle sous la forme d'un triptyque dans lequel la lecture et la grammaire sont mises au service de la composition. Leur articulation repose sur une conception représentationnelle de la langue dans laquelle la proposition est conçue comme une unité de pensée¹. Dans la première moitié du XX^e siècle, la configuration disciplinaire du français reste relativement stable avec toutefois quelques ajustements sous l'influence de l'éducation nouvelle². Enfin, les années 1970 sont le théâtre d'une restructuration en profondeur du français qui va désormais poursuivre des finalités communicatives.

Se situant en prolongement de ces recherches, cette contribution s'inscrit dans le cadre du projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique intitulé Histoire de l'enseignement de la littérature en «Français» et en «Italien» (Suisse romande et Tessin, mi-XIX^e-XX^e siècles) (subside n° 100019_197600/1). Elle se donne pour ambition d'aborder les configurations du français et les modèles disciplinaires des savoirs en jeu au sein de ces configurations sous un angle nouveau, celui des examens annuels au primaire³. En effet, à partir du dernier quart du XIX^e siècle, le passage d'un degré à l'autre est progressivement conditionné par des examens pris en charge par les autorités scolaires, et en conséquence identiques pour tous les élèves. Ces examens constituent des rites d'institution et ont une fonction sociale et scolaire (Belhoste, 2002). Il nous semble donc essentiel de prendre également en considération ce qui est évalué, plusieurs travaux ayant mis en évidence le rôle des examens sur les contenus d'enseignement (notamment Chervel, 1999). Nous chercherons ainsi à répondre aux questions suivantes :

1. Dans l'approche représentationnelle de la discipline «français», la langue est avant tout conçue par les différents acteurs du système scolaire comme représentation du monde et de la pensée. La dissertation, forme par excellence de l'expression de la pensée, en constitue la clé de voûte et la proposition son élément constitutif (Schneuwly et Dolz, 2009).
2. Par «éducation nouvelle», nous faisons référence au mouvement de rénovation pédagogique qui émerge à la fin du XIX^e siècle en opposition à la «pédagogie traditionnelle».
3. Les examens de sortie de l'école primaire, à l'instar de l'examen du certificat d'études dans le canton de Neuchâtel, et l'examen de recrues du service militaire suisse ne sont pas traités dans le cadre de cet article.

- Quelles composantes du français sont évaluées dans les examens annuels au primaire, de quelle manière et par qui?
- Quels sont les savoirs évalués et par le biais de quels exercices? Quels sont notamment la place et l’usage du texte littéraire?
- Que nous disent ces épreuves de la configuration disciplinaire? Quel est le modèle disciplinaire sous-tendant le choix des contenus évalués?

La contribution suivra le plan suivant. Nous reviendrons tout d’abord sur les concepts de configuration et de modèle disciplinaires avant de présenter les sources mobilisées et la démarche d’analyse. Les résultats feront ensuite l’objet d’un développement en deux parties. La première retracera la mise en place des examens annuels au primaire en Suisse romande, en posant la focale sur la place et les modalités d’évaluation des contenus relatifs au français. La deuxième partie présentera les résultats de l’analyse sérielle d’un corpus d’épreuves écrites.

1. Cadrage conceptuel et méthodologique

1.1. Concepts mobilisés

Comme le précise Marie-France Bishop (2013), si les sources archivistiques constituent les matériaux de base des études en didactique historique, deux concepts en fournissent la charpente en tant qu’ils offrent le cadre théorique permettant de décrire les phénomènes observés.

Le concept de *configuration disciplinaire*, proposé notamment par Reuter et Lahanier-Reuter (2007), renvoie aux variations de la discipline selon les degrés scolaires, les périodes et les espaces. Ce concept permet ainsi de cerner comment, au sein de l’école, sont organisées les différentes composantes de la discipline au niveau des prescriptions (plans d’études et programmes), de l’encadrement des pratiques (manuels⁴), ou des pratiques. La didactique historique tente ainsi de reconstituer les différentes configurations de la discipline au fil du temps (Bishop, 2013).

Si le concept de configuration a trait à la structure de la discipline, celui de modèle disciplinaire désigne la représentation que les différents acteurs – prescripteurs, inspecteurs, enseignants, etc. – se font des savoirs constitutifs d’une discipline scolaire. Les modèles disciplinaires sont « des représentations partagées par les acteurs (au premier rang desquels se trouvent les enseignants), construites à partir de doctrines et d’expérience, qui constituent un ensemble de références sur lesquelles se construisent les paradigmes » (Bishop, 2013, p. 135). Ce concept permet ainsi de saisir comment les objets d’enseignement ont été conçus, organisés, enseignés et évalués dans leur historicité.

4. Les autorités scolaires cantonales contrôlent l’ensemble du processus éditorial des manuels scolaires, de la production à la diffusion. En conséquence, les manuels ont un statut officiel et sont en principe utilisés par les enseignants.

1.2. Méthode de recueil et d'analyse des données

Dans la mesure où, en Suisse, le système scolaire est aux mains des cantons⁵, nous posons la focale sur trois cantons romands : Genève (GE), Vaud (VD) et Neuchâtel (NE). Le choix de ces cantons est lié au fait que la conception et la correction des examens sont prises en charge par les autorités scolaires à partir des années 1870 (voir la section 2.2), contrairement à d'autres cantons dans lesquels la promotion reste du ressort de l'inspecteur. Du point de vue temporel, notre étude couvre la période allant des années 1840, qui sont marquées par l'émergence des systèmes scolaires publics cantonaux, aux années 1940, qui amorcent une restructuration du système scolaire et un accès plus systématique de tous les élèves au secondaire.

Nous nous basons principalement sur un corpus archivistique constitué des épreuves écrites d'examen à destination des élèves des degrés intermédiaire et supérieur du primaire (élèves de 9 à 15 ans). Ce corpus est complété par des documents produits, d'une part par les autorités scolaires et d'autre part par les enseignants (voir le tableau 1).

Tableau 1 Sources archivistiques mobilisées

Type de source	Critères de sélection dans les sources	Informations recueillies
Lois scolaires Règlements scolaires	Relevé systématique des articles pertinents	Conditions et modalités de promotion et de sortie du primaire, système de notation, acteurs en charge des examens
Revue pédagogique (<i>Éducateur, Annuaire de l'instruction publique</i>)	Dépouillement par mots-clés (examen, promotion, etc.)	Articles concernant les examens ou plus généralement l'évaluation et la promotion des élèves
Bulletin de l'enseignement primaire (GE)	Relevé systématique des informations concernant l'évaluation	Informations données au corps enseignant concernant les examens, les bulletins scolaires, les normes de promotion et le système de notation
Comptes rendus annuels de l'Instruction publique et des cultes (VD)	Relevé systématique des informations relatives aux examens	Informations concernant la passation des examens écrits et oraux en fonction des degrés, les acteurs en charge de ces examens et leurs finalités
Programmes et plans d'études	Relevé systématique des informations concernant les examens	Contenus des examens
Épreuves d'examen publiées dans l' <i>Éducateur</i> (GE, NE, VD)	Relevé systématique des épreuves relatives au français	Supports et exercices

5. Pour une vue d'ensemble du développement de l'école primaire publique en Suisse, voir Hofstetter *et al.*, 1999, et, pour le processus d'harmonisation intercantonale, Hofstetter, 2012.

Le corpus d'épreuves d'examen se compose de 121 épreuves cantonales tous degrés et filières confondus (degrés intermédiaire et supérieur du primaire, classes complémentaires⁶ [GE], classes primaires supérieures⁷ [VD]) publiées entre 1876 et 1920 dans l'*Éducateur*. Une épreuve correspond à l'ensemble des exercices pour un même degré ou une même filière pour une année.

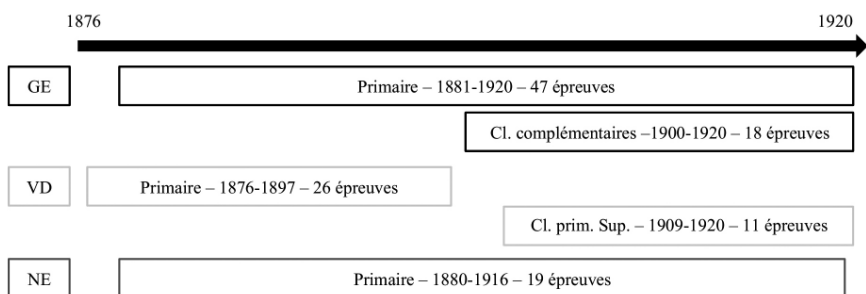


Figure 1 Épreuves écrites recueillies. Répartition en fonction des cantons, des filières et des périodes

L'analyse de ce corpus vise à dégager les contenus sur lesquels les élèves sont évalués, les exercices proposés et la place donnée au texte littéraire. Nous ne posons donc pas la focale sur les critères, la pondération et les barèmes. Pour ce faire, nous avons catégorisé systématiquement chaque exercice à l'aide d'un ensemble de rubriques :

- type d'exercice (dictée, composition, autre) ;
- extrait support à la dictée : auteur (pas cité/d'après/signé), nom auteur (si texte signé), sujet (titre du texte ou éléments de contenu si texte sans titre), thème, genre ;
- sujets de composition : énoncé, thème, genre.

La constitution de la liste de thèmes résulte d'un travail en plusieurs étapes : nous avons dégagé, sur la base d'un échantillon d'épreuves, une première liste de thèmes émergeant de la lecture des textes supports aux dictées et des sujets de composition. Cette liste a ensuite été corrélée avec les rubriques thématiques utilisées dans les livres de lecture et les manuels de langue prescrits sur la période retenue (voir la liste complète en annexe 1). Pour les genres, nous avons établi une liste en croisant les genres indiqués le cas échéant dans les énoncés de composition avec les catégorisations des cours de langue et des livres de lecture, en les recoupant avec les genres de composition identifiés par Chervel (1999) et Schneuwly et Aeby Daghe (2016) (voir la liste en annexe 1).

6. Les classes complémentaires font suite à la 6^e année du primaire et servent de complément à l'enseignement primaire. Elles accueillent les élèves de 13 à 15 ans. Ces classes, qui sont gratuites, permettent aux élèves n'accédant pas au secondaire (pour des questions financières ou de résultat scolaire) de poursuivre leur scolarité jusqu'à la fin de l'école obligatoire.

7. Il s'agit d'une filière spécifique au canton de Vaud, qui constitue une voie intermédiaire entre le degré supérieur de l'école primaire et le collège.

2. La dictée et la composition, exercices phares de l'examen annuel

Nous posons en premier lieu la focale sur les contenus évalués dans le cadre de l'examen annuel, en nous intéressant en particulier aux objets qui constituent progressivement la discipline «français».

Dans le contexte de construction des systèmes scolaires publics au XIX^e siècle, l'examen est l'objet de légifération : les textes officiels émanant des autorités scolaires en dessinent progressivement la fonction, les modalités, les contenus et les acteurs en charge. On observe ainsi une progressive distinction entre épreuves écrites, prises en charge par les autorités cantonales qui élaborent à partir des années 1870 des épreuves identiques pour tous les élèves du canton, et épreuves orales, sous la responsabilité des commissions locales (composées de membres nommés par les autorités municipales) dans les cantons de Vaud et Neuchâtel et à la charge de l'inspecteur à Genève. Deux fonctions essentielles sont attribuées à ces examens : ils ont d'une part une fonction sélective dans la mesure où ils jouent un rôle dans la promotion des élèves d'un degré à l'autre ; ils sont également un instrument de pilotage du système scolaire⁸.

Une certaine marge de manœuvre est laissée aux acteurs en charge de l'examen au milieu du XIX^e siècle. En l'absence d'épreuves ou de directives précisant les modalités de l'examen et les contenus à évaluer, il n'est possible de se faire qu'une idée partielle de la teneur de ces examens⁹. Si, en principe, tous les objets du programme sont évalués, il semble qu'une place particulière soit accordée à l'orthographe (au travers de l'exercice de la cacographie puis de la dictée), à la lecture (maîtrise du décodage) et à la récitation.

Avec la prise en charge des examens écrits par les autorités cantonales dans le dernier tiers du XIX^e, les contenus et les exercices évalués se stabilisent et font l'objet de modalités d'évaluation différenciées. La dictée et la composition deviennent les exercices phares des épreuves écrites, tandis que la lecture est évaluée dans le cadre des examens oraux. L'évaluation de cette dernière ne semble plus être focalisée sur la maîtrise du décodage, comme en témoignent notamment les directives des autorités cantonales vaudoises au travers des circulaires publiées chaque année pour harmoniser les examens de printemps. À partir des années 1880, ces circulaires indiquent que la lecture doit être suivie d'un compte rendu dans lequel l'élève résume le texte lu.

Il est intéressant de souligner que la grammaire, composante pourtant essentielle de la discipline «français» alors en construction (Darne, 2018), ne semble pas constituer un objet essentiel de l'examen annuel : elle est évaluée parfois à l'occasion de la dictée¹⁰, parfois dans le cadre des épreuves orales, et

-
8. Voir Plane et Brissaud (2024) pour une synthèse des fonctions des examens institutionnels.
 9. Pour ce faire, nous avons recoupé les différents indices relevés dans le corpus d'articles retenus lors du dépouillement de l'*Éducateur*. Ce corpus est composé d'articles assez variés : articles d'opinion sur les examens, comptes rendus de conférences et de commissions, extraits de rapports d'inspecteurs, chroniques scolaires, etc.
 10. Quelques-unes des épreuves écrites que nous avons analysées font suivre la dictée d'une analyse grammaticale (analyse de mots ou d'une phrase du texte support à la dictée) et/ou de l'explication de mots.

même désignée branche secondaire dans les circulaires vaudoises de la fin du XIX^e siècle.

Cette distribution de l'évaluation des contenus relatifs au français, dictée et composition à l'écrit, lecture à l'oral, ne souffrira pas de changement majeur jusqu'au milieu du XX^e siècle. Nous avons certes bien relevé ici et là des tentatives de diminuer le poids de l'orthographe et d'augmenter l'importance de la composition, à l'instar de la proposition des autorités scolaires vaudoises et neuchâteloises à la fin des années 1870 de supprimer la dictée et d'évaluer l'orthographe au moyen de la composition. Mentionnons également l'introduction éphémère de l'examen fonctionnel dans le canton de Vaud dans les années 1940, qui prend comme support un extrait de texte d'auteur à partir duquel sont proposés des questions de compréhension, des exercices portant sur la grammaire, le vocabulaire et la conjugaison, ainsi qu'un exercice de rédaction (voir en annexe 2). Ce type d'examen, qui se caractérise par une articulation des différentes composantes du français autour d'un support unique qui est un texte littéraire, ne dépassera toutefois pas le stade de l'expérimentation.

Ainsi, nos analyses ne montrent aucun changement significatif concernant les examens de français jusqu'au milieu du XX^e, alors même que la discipline est encore en construction et est l'objet de transformations (notamment sous l'influence de l'éducation nouvelle, voir Schneuwly *et al.*, 2016). Soulignons enfin l'importance de la composition dans ces examens annuels, qui est convergente avec la place que prend cette composante dans la discipline «français».

3. Prédominance du modèle représentationnel dans les épreuves écrites de français

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les épreuves écrites des examens annuels des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel ont été publiées régulièrement dans la revue pédagogique *l'Éducateur* entre 1876 et 1920. Elles se présentent de la manière suivante (voir la figure 2, page suivante).

Le corpus analysé se compose de 481 exercices, soit 229 dictées et 252 sujets de composition, répartis comme suit entre les différents degrés et filières retenus.

Tableau 2 Distribution des exercices dans les examens annuels en fonction des filières et des degrés

		Dictées	Sujets de composition
Primaire	Intermédiaire	86	64
	Supérieur	111	113
Classes primaires supérieures (VD)		15	56
Classes complémentaires (GE)		17	19

EXAMENS ANNUELS DES ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON
DE VAUD EN 1880.

DICTÉES.

DEGRÉ INTERMÉDIAIRE

Les Castors.

C'est dans l'eau et près de leurs habitations que les castors établissent les magasins. Ils bâtissent leurs petites cabanes tout près les unes des autres; ils adoucissent leur travail en le partageant, et jouissent en paix de tous les biens que les hommes désirent vainement. S'ils ont quelques ennemis communs, ils les évitent avec facilité. Ils s'avertissent en frappant sur l'eau avec la queue. Les coups retentissent, les castors plongent dans le lac et se réfugient dans leurs asiles.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Winkelried. (Mot à épeler préalablement.)

En voyant la petite troupe des Suisses sur le point d'être enveloppée par l'armée autrichienne, Winkelried prend une résolution sublime. Plus prompt que l'éclair, il court à l'ennemi, embrasse de toutes ses forces autant de lances autrichiennes qu'il peut en saisir, les enfonce dans sa poitrine, et, entraînant avec lui, en tombant, ceux qui les portaient, il ouvre à travers la phalange ennemie un passage où les Suisses entrent et se précipitent. Pareilles à un glaive tranchant, leurs files étroites et serrées pénètrent dans les rangs autrichiens, qu'elles rompent et dissipent. Vaincus par l'étonnement avant d'être frappés par le fer, les ennemis se culbutent eux-mêmes; ils tombent sans résistance, et la plupart expirent étouffés sous le poids de leurs pesantes armures.

Bonivard. (Mot à épeler préalablement.)

Bonivard, ayant voulu affranchir Genève, échoua dans son entreprise; transporté à Chillon, il y trouva une captivité affreuse. Lié par le milieu du corps à une chaîne dont l'autre bout allait rejoindre un anneau de fer scellé dans un pilier, il resta ainsi six ans, n'ayant de liberté que la longueur de cette chaîne, ne pouvant se coucher que là où elle permettait de s'étendre, tournant toujours comme une bête fauve autour de son pilier, creusant le pavé avec sa marche forcément régulière, rongé par cette pensée que sa captivité ne servait peut-être en rien à l'affranchissement de son pays, et que Genève et lui étaient voués à des fers éternels. Le silence de cette longue nuit n'était troublé que par le bruit des flots du lac battant les murs du cachot.

Sujets de composition :

A. Pour le degré intermédiaire.

La neige. La salle d'école. Un nid d'oiseau.

B. Pour le degré supérieur.

Une belle journée de printemps. Le lac Léman. Une veillée d'hiver.
Un jour de marché à la ville.

Figure 2 Épreuves écrites des examens annuels pour les écoles primaires du canton de Vaud en 1880 (degrés intermédiaire et supérieur)
Source : Société des instituteurs de la Suisse romande. (1880).
Examens annuels des écoles primaires du canton de Vaud en 1880.
Éducateur, 16(8), p.128.

L'analyse des épreuves écrites s'est focalisée sur le texte support à la dictée et sur les sujets de composition, qui fournissent des éléments nous permettant d'inférer le sujet à traiter et le genre attendu. Nous présentons les résultats de l'analyse exercice par exercice.

3.1. La dictée

Soulignons en préambule que les dictées proposées dans les épreuves écrites ont toutes pour support un extrait de texte (d'une dizaine de lignes en moyenne). Le texte est donc le support privilégié pour évaluer l'orthographe des élèves, et ce pour l'intégralité de la période retenue dans le cadre de cette contribution. Cela fait écho aux constats d'André Chervel (2006) pour la France : la dictée est d'abord pratiquée sur des phrases choisies afin que l'élève mette en application une règle apprise, puis, à partir des années 1870, sur des textes. Les dictées de troisième génération portent sur des textes d'auteur, la qualité de la langue primant alors, dans le choix du support, sur les difficultés orthographiques.

Sur les 229 extraits que contient notre corpus, 29 sont signés, ce qui représente 13 % des textes supports à la dictée. Tous les auteurs cités sont du XIX^e, voire des contemporains, à l'exception de Madame de Staël et de Charles Rollin (voir l'annexe 3). Sur les 21 auteurs, 6 sont suisses. À noter qu'aucun texte n'est signé pour les examens du canton de Genève, or au moins quatre d'entre eux sont de fait extraits d'œuvres de Jean-Jacques Rousseau et de Rodolphe Töpffer mais sans que cela ne soit signalé. Si nous regardons à présent la distribution en fonction des degrés et filières, il est intéressant de souligner que les textes d'auteurs sont essentiellement présents dans les épreuves à destination des degrés supérieurs, les classes primaires supérieures vaudoises concentrant à elles seules le tiers du corpus de textes signés¹¹. Les dictées à destination des classes complémentaires genevoises, dont l'enseignement poursuit une finalité plus pratique et professionnelle¹², ne portent quant à elles jamais sur des textes d'auteurs.

La présence d'extraits de textes comme support à la dictée, et en particulier de textes d'auteurs, témoigne d'un dépassement de la visée première de l'exercice, à savoir l'évaluation de l'orthographe des élèves. Le choix des textes répond également à une finalité d'ordre littéraire, notamment pour les plus grands degrés et les élèves des classes primaires supérieures amenés à poursuivre leurs études¹³, qui consiste à exposer les élèves à des extraits considérés comme des exemples de bonne littérature, comme l'illustre ce commentaire accompagnant les épreuves vaudoises de 1877 dans *l'Éducateur*¹⁴ :

-
11. Sur les 29 textes signés, 1 est à destination du degré intermédiaire (VD), 18 du degré supérieur (VD et NE) et 10 pour les classes primaires supérieures vaudoises.
 12. Selon les finalités énoncées dans le règlement de l'enseignement primaire dans le canton de Genève du 3 juillet 1888.
 13. Les classes primaires supérieures (VD), qui constituent une voie médiane entre les écoles primaires et le collège, permettent en principe aux élèves d'accéder aux écoles industrielles et aux écoles normales (Tinembart, 2015).
 14. La revue est disponible en ligne : <<https://www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=edu-001>>.

En ce qui concerne les dictées, chacun saura apprécier le but du département, qui a choisi des morceaux de bonne littérature plutôt que des spécimens de difficultés préparées sur des subtilités grammaticales, auxquelles on attache souvent trop d'importance, au détriment de l'étude des beautés de la langue. (*Éducateur*, 13[10], 1877, p. 156)

Cette volonté d'exposer les élèves à la littérature au travers des supports qu'ils rencontrent n'est pas sans faire écho aux finalités attribuées à l'enseignement de la lecture au primaire, comme l'observe Emmanuelle Vollenweider (dont la thèse est en cours) pour le canton de Neuchâtel.

Toutefois, le choix des textes supports à la dictée témoigne également de la finalité éducative et de la fonction du texte dans l'acquisition de connaissances, comme le traduit l'analyse des thèmes qui y sont abordés. Pour le degré intermédiaire, trois thèmes couvrent à eux seuls plus de la moitié des thèmes représentés : « animaux » (38 %), « nature » (16 %) et « géographie » (14 %). Au degré supérieur, quatre thèmes arrivent en tête : « géographie » (22 %), « activités humaines » (14 %), « nature » (11 %) et « animaux » (11 %). Ainsi, au degré intermédiaire, les thèmes abordés dans les textes supports concernent des sujets supposés connus ou proches des intérêts de l'enfant ; au degré supérieur, les thèmes abordés montrent une prédominance des contenus liés à d'autres disciplines, en particulier la géographie et les sciences.

Enfin, les genres des supports à la dictée sont assez peu diversifiés – trois quarts du corpus de dictées sont des descriptions (tous degrés confondus) – ce qui contraste avec la diversité observée dans les compositions.

3.2. Les sujets de composition

Les sujets de composition se présentent sous forme d'énoncés relativement courts, dont la structure et les contenus présentent une certaine variation. Nous avons ainsi relevé trois types d'énoncés :

- Le plus fréquent est le simple titre, qui prend la forme d'un groupe nominal, en général minimal, à savoir sans ou avec très peu d'expansions. Par exemple : *la neige*; *la salle d'école*; *un nid d'oiseau*; mais aussi *lettre à un ami habitant la campagne sur les occupations et le genre de vie de la ville*.
- Viennent ensuite les énoncés constitués d'une ou plusieurs phrases. Par exemple : *La cerise et la pomme : que savez-vous de ces deux fruits?*; *Parmi les hommes dont parle l'histoire suisse, quel est celui que je préfère? Donner les raisons de cette préférence et faire une courte biographie*; *Vous allez quitter l'école pour entrer en apprentissage. Vous l'annoncez à votre maître et vous le remerciez de ce qu'il a fait pour vous*.
- Enfin, la forme la moins fréquente est le canevas de composition (relevé essentiellement dans les épreuves pour les degrés supérieurs). Par exemple : *Les clous de soulier. Sommaire : Lucien de Merval, fils d'un riche seigneur de Picardie, s'arrêtait souvent à regarder travailler un cloutier... Un jour, pour s'amuser, il voulut essayer lui-même de faire des clous... Conversation avec le cloutier... Il réussit enfin à faire aussi bien que lui... La Révolution obligea sa famille à émigrer :... Il devint*

orphelin et resta sans ressources... Il se servit du métier qu'il avait appris, gagna sa vie et finit par racheter le château de sa famille...
Morale. (Sujet donné aux 1^{res} classes aux examens écrits d'avril 1882 au Locle [NE]. Source : *Éducateur*, 18[11], 1882, p.174)

Certaines consignes contiennent des éléments indiquant le genre attendu (par exemple : décrivez, racontez, écrivez à un ami, histoire d'une famille malheureuse) mais ce dernier n'est généralement pas précisé.

Si nous regardons à présent les thèmes proposés au travers des sujets de composition, nous constatons que l'éventail de thèmes est plus large au degré supérieur.

Tableau 3 Distribution des thèmes présents dans les sujets de composition aux degrés intermédiaire et supérieur du primaire

Degré intermédiaire		Degré supérieur	
Thèmes présents	Distribution	Thèmes présents	Distribution
Animaux	25%	Activités humaines	15%
Activités humaines	17%	Éducation	13%
Éducation	16%	Enfance	12%
Enfance	8%	Animaux	11%
Habitation	8%	Géographie	7%
Saisons	8%	Saisons	7%
Végétaux	8%	Patrie	7%
Aliments	5%	Morale	5%
Histoire	3%	Végétaux	4%
Famille	2%	Nature et paysages	4%
Géographie	2%	Famille	4%
		Histoire	4%
		Autres	4%
		Habitation	3%
		Aliments	1%

Au degré intermédiaire, trois thèmes représentent à eux seuls plus de la moitié du panel – dans l'ordre «animaux», «activités humaines» et «éducation» – contre quatre pour le degré supérieur – «activités humaines», «éducation», «enfance» et «animaux». Si trois de ces thèmes prédominants sont communs aux deux degrés, nous avons dégagé une progression dans les sujets proposés pour deux d'entre eux. Ainsi, les sujets relatifs aux activités humaines concernent avant tout l'usage de ressources (*le bois et son usage; le fer et son usage*) au degré intermédiaire, et davantage les inventions techniques et l'industrie au degré supérieur (*l'électricité et ses applications; la construction d'un chemin de fer*). Quant à la thématique «éducation», si dans les deux degrés les sujets portent avant tout sur l'école, dans le degré supérieur, ils concernent plus spécifiquement la fin de l'école et l'avenir (*Dans deux mois environ, vous quitterez l'école primaire. Quels souvenirs en emportez-vous? Quels avantages retirerez-vous, dans l'avenir, de l'enseignement que vous avez reçu?*). Notons au passage que la thématique de la fin de l'école et de l'entrée en apprentissage est prédominante dans les sujets pour les classes complémentaires, reflétant là encore la finalité plus pratique de cette filière.

Au-delà des variations observées en fonction des degrés, l'analyse des thèmes montre que la leçon de choses¹⁵ sert de réservoir dans lequel sont puisés les sujets, comme l'illustre cette recommandation faite par le rapporteur d'une commission de la Société pédagogique genevoise sur les examens : «les sujets de composition (deux au choix pour chaque degré) seront pris dans le champ d'étude de l'année et principalement parmi ceux traités dans les leçons de choses» (*Éducateur*, 1889, 25[16], p. 260).

Il est toutefois intéressant de souligner la présence, en particulier au degré supérieur, de thèmes qui sortent du domaine de la leçon de choses, comme l'enfance, la patrie, la morale, ou encore la nature et les paysages dans une perspective bucolique. Cela nous amène à émettre deux constats. Premièrement, on soumet à l'élève des sujets plus abstraits au fur et à mesure de la scolarité, ce qui va de pair avec les genres proposés, nous y reviendrons. Deuxièmement, la présence de ces thèmes dessine en creux une dimension plus littéraire, les compositions attendues allant plutôt du côté de l'imagination et des valeurs morales. Cette tension dans les finalités attribuées à la composition est d'ailleurs explicitée par certains enseignants, à l'image de cette prise de position de Clément Rochat dans *l'Éducateur* à propos des sujets de composition dans l'enseignement et en particulier dans les examens :

On voit trop souvent donner dans nos établissements d'instruction, dans les examens même, des sujets de composition française qui ne laissent de place qu'à la grammaire et à la science toute nue, comme la vérité sortant de son puits. N'allez pas y chercher des notes pour le cœur, des sentiments qui remuent l'écrivain, une place pour l'imagination qui aime à chevaucher çà et là : vous n'y trouverez rien de semblable, mais les règles de grammaire et de rhétorique à analyser les unes à la suite des autres, une énumération sans fin de connaissances diverses, selon la nature du sujet. L'imagination qui crée, l'originalité puissante qui relève ces créations et leur donne une saveur doux-fleurante, l'être moral qui s'épanouit dans sa beauté ou dans sa laideur, tout, en un mot, ce qui fait l'*originalité* de l'écrivain, n'y saurait trouver de place : la mémoire y a pris celle du cœur ; elle seule constitue la vie du sujet ; l'élément intellectuel étouffe le sens moral, la science étouffe le sentiment. (Rochat, 1873, p. 346-347)

Concernant enfin les genres, l'analyse menée met en évidence une progression au fur et à mesure de la scolarité (voir la figure 3).

Au degré intermédiaire, la description représente plus de 80 % des compositions. Au degré supérieur, on observe une diminution significative de la description (45 %), une augmentation de la narration, et surtout l'arrivée de la petite dissertation. La progression entre les deux degrés va ainsi de genres portant sur des sujets concrets (par exemple : description d'un objet) vers un genre plus argumentatif, à savoir la petite dissertation. Les énoncés de dissertation que nous avons relevés comprennent des justifications/argumentations sur des sujets proches de l'élève (par exemple : *le livre que j'aime*) mais aussi des

15. Il s'agit d'une méthode pédagogique qui se développe au XIX^e siècle et qui préconise le recours à l'intuition et à l'observation pour l'acquisition des connaissances, en particulier pour les contenus scientifiques (pour plus d'information, voir Kahn, 2002).

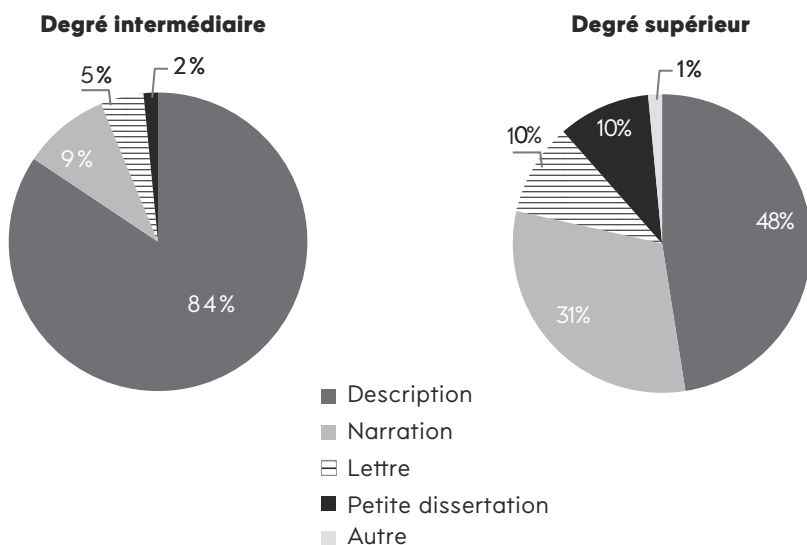


Figure 3 Genres de composition dans les épreuves écrites aux degrés intermédiaire et supérieur

— sujets plus abstraits (*la paresse va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt; il n'y a point de sot métier*).

La présence de ces genres issus de la rhétorique, mais devenus « genres scolaires » (Denizot, 2013), est en adéquation avec la conception représentationnelle du français définie notamment par Jean Cart (1912), professeur dans l'enseignement secondaire et pédagogue romand, au début du xx^e siècle :

[La composition] doit apprendre à l'élève à faire un bon usage de ses sens, c'est-à-dire à bien voir, entendre, sentir, etc. ; un bon usage de sa raison, c'est-à-dire à bien penser, et, subsidiairement, à bien exprimer ce qu'il a observé, pensé et senti. C'est à peu près la définition de Buffon : « à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre ». (p.127)

Alors que dans la conception rhétorique l'accent est mis sur le style, dans la conception représentationnelle, la langue est avant tout représentation de la pensée. Comme le mettent en évidence Bernard Schneuwly et Sandrine Aeby Daghé (2016), qui analysent un corpus de manuels romands pour l'enseignement de la composition au primaire : en s'autonomisant de la rhétorique, les genres « représentent [désormais] des faits observables, la réalité visible pour la description, des actions pour la narration, des idées pour la dissertation » (p.167).

Conclusion

À l'issue de ces analyses, nous sommes à même de revenir sur nos questions de recherche et d'apporter des éléments de réponse à celles-ci.

Les examens de français au primaire ont lieu chaque année en vue d'évaluer les savoirs acquis par les élèves. Si l'examen de lecture se déroule à l'oral

sous l'égide des commissions locales et/ou de l'inspecteur, la composition et la dictée constituent pour toute cette période le cœur des examens écrits. Ceux-ci sont pris en charge par les autorités cantonales et participent de fait au pilotage du système scolaire.

L'examen oral de lecture vise à évaluer la capacité de l'élève à déchiffrer un texte et à le comprendre, d'où le fait que la lecture est le plus souvent accompagnée d'un compte rendu. La dictée vise à évaluer avant tout les savoirs acquis en orthographe et parfois également en grammaire, à travers l'analyse grammaticale de mots ou phrases présents dans les textes supports aux dictées. La composition permet quant à elle d'évaluer la capacité de l'élève à rédiger un texte dans l'un des genres de composition prescrits qui sont des genres issus de la rhétorique, mais qui ont été «défonctionnalisés» (Ludwig, 1988, cité dans Schneuwly et Aeby Daghé, 2016). Or, le choix des sujets de composition est de la plus haute importance pour des pédagogues comme Rochat. Selon lui, il convient moins de privilégier les sujets qui ne laissent place qu'au déploiement de savoirs grammaticaux que ceux qui permettent à l'élève, en recourant à son imagination, de développer une pensée qui n'est pas séparée du sentiment moral.

Si la littérature ne constitue donc pas un savoir à évaluer, elle est cependant présente au travers des textes supports aux dictées et en tant que modèle pour les compositions. Nos analyses montrent en effet que si la description (sur des sujets abordés en classe par le biais de la leçon de choses) constitue le genre de composition privilégié pour les élèves des degrés intermédiaires, dans le degré supérieur du primaire, les narrations, les lettres et les petites dissertations s'ajoutent aux descriptions, nécessitant de la part de l'élève non seulement la connaissance des caractéristiques de ces différents genres, mais également un certain nombre de capacités et de savoirs associés à ceux-ci, dont l'imagination qui renvoie pour les pédagogues de cette période au littéraire.

Ainsi, si le modèle disciplinaire qui sous-tend ces épreuves de français est le modèle représentationnel, force est de constater qu'au sein de ce nouveau modèle, des traces du modèle rhétorique perdurent sous forme de couches sédimentées. En effet, si la composition vise avant tout à permettre à l'élève de développer ses sens et d'apprendre à penser, il n'en demeure pas moins que dans les représentations des acteurs du système scolaire de cette période, la dimension stylistique reste une préoccupation et un des objectifs sous-jacents. Cette préoccupation laisse ainsi une place pour le texte littéraire envisagé comme modèle d'expression de la pensée, qui constitue une des finalités essentielles de l'école publique en Suisse romande au cours de la période étudiée.

Bibliographie

- BELHOSTE, B. (2002). L'examen. Une institution sociale. *Histoire de l'éducation*, 94, 5-16. Récupéré sur : <<https://doi.org/10.4000/histoire-education.813>>.
- BISHOP, M.-F. (2013). *Statut et fonctions de la mise en perspective historique dans la didactique du français* [habilitation à diriger des recherches inédite]. Université Lille 3 – Charles de Gaulle, France.
- CART, J. (1912). De l'enseignement de la composition française. *Annuaire de*

- l'instruction publique en Suisse, 3, 123-142. Récupéré sur : <<https://doi.org/10.5169/seals-109405>>.
- CHERVEL, A. (1999). *La composition française au XIX^e siècle dans les principaux concours et examens, de l'agrégation au baccalauréat*. Vuibert/INRP. Récupéré sur : <https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1999_mon_18_1>.
- (2006). *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Retz.
- DARME, A. (2018). *Enseigner la grammaire pour développer l'expression de la pensée? Éléments d'histoire de la grammaire scolaire en Suisse romande (1830-1990)* [thèse de doctorat inédite]. Université de Genève, Suisse.
- DENIZOT, N. (2013). *La scolarisation des genres littéraires (1802-2010)*. Peter Lang.
- HOFSTETTER, R. (2012). La Suisse et l'enseignement aux XIX^e-XX^e siècles. Le prototype d'une «fédération d'États enseignants»? *Histoire de l'éducation*, 134, 59-80. Récupéré sur : <<https://doi.org/10.4000/histoire-education.2499>>.
- HOFSTETTER, R., MAGNIN, C., CRIBLEZ, L. et JENZER, C. (1999). *Une école pour la démocratie. Naissance et développement de l'école primaire publique en Suisse au XIX^e siècle*. Peter Lang.
- KAHN, P. (2002). *La leçon de choses. Naissance de l'enseignement des sciences à l'école primaire*. Presses universitaires du Septentrion. Récupéré sur : <<https://books.openedition.org/septentrion/64127>>.
- MONNIER, A. (2018). *Le temps des dissertations. Chronique de l'accès des jeunes filles aux études supérieures (Genève, XIX^e-XX^e)*. Droz.
- PITHON, J. (1942). Examens fonctionnels. *Éducateur*, 78(29), 473-474.
- PLANE, S. et BRISSAUD, C. (2024). À quoi servent les évaluations institutionnelles? *Repères*, 69, 7-35. Récupéré sur : <<https://doi.org/10.4000/1204s>>.
- REUTER, Y. et LAHANIER-REUTER, D. (2007). L'analyse de la discipline : quelques problèmes pour la recherche en didactique. Dans É. Falardeau, C. Fisher, C. Simard et N. Sorin (dir.), *La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche* (p. 27-42). Presses de l'Université Laval.
- ROCHAT, C. (1873). Correspondance vaudoise. *Éducateur*, 9(22), 346-349.
- SCHNEUWLY, B. et AEBY DAGHÉ, S. (2016). Genres scolaires et genres scolarisés en écriture et pratiques sociales de référence. Le cas de l'école primaire en suisse romande (1830-2010). *Recherches*, 65, 163-175. Récupéré sur : <<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:90758>>.
- SCHNEUWLY, B. et DOLZ, J. (2009). *Des objets enseignés en classe de français*. Presses universitaires de Rennes.
- SCHNEUWLY, B., LINDAUER, T., DARME, A., FURGER, J., MONNIER, A., NÄNNY, R. et TINEMBART, S. (2016). Enseignement de la langue première «Deutsch» – «Français». Remarques sur l'histoire de la discipline en Suisse (~1840 à ~1990) dans une perspective comparative. *Forumlecture.ch*, 2016(2) [en ligne]. Récupéré sur : <<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:85913>>.
- SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE. (1877). Partie pratique. *Éducateur*, 13(10), 156-160.
- (1880). Examens annuels des écoles primaires du canton de Vaud en 1880. *Éducateur*, 16(8), 128.
- (1882). Partie pratique. *Éducateur*, 18(11), 172-176.
- (1889). Sections cantonales. Correspondances et communications diverses. Genève. Correspondance. *Éducateur*, 25(16), 258-261.
- TINEMBART, S. (2015). *Le manuel scolaire de français, entre production locale*

et fabrique de savoirs. *Le cas des manuels et de leurs concepteurs dans le canton de Vaud au XIX^e siècle* [thèse de doctorat inédite]. Université de Genève, Suisse.

VOLLENWEIDER, E. (en cours). *Histoire de l'enseignement de la lecture de textes littéraires. Lire au primaire et au secondaire : donner ou former le goût (1880-1970)* [thèse de doctorat inédite]. Université de Genève, Suisse.

Annexes

Annexe 1 – Liste des thèmes et genres établie pour l'analyse des examens annuels

Thèmes

- **Activités humaines** (subdivisées en «usage des ressources naturelles»; «métiers»; «technique, commerce et industrie»): concerne les travaux des champs, les métiers liés à l'industrie, ou de façon plus marginale, les métiers liés au domaine tertiaire (médecin, fonctionnaire, caisses d'épargne, poste, pompiers); l'usage des matériaux comme le bois, le fer, etc.; les inventions technologiques, en particulier des XIX^e et XX^e siècles (les chemins de fer, l'électricité, le téléphone, les allumettes, le téléphone, l'aéroplane).
- **Aliments**
- **Animaux**: de nos contrées principalement, avec une thématique récurrente qui est la question du bon traitement des animaux (par exemple la protection des petits oiseaux).
- **Éducation** (subdivisée en «école», «formation professionnelle» et «éducation générale»): touche tout ce qui concerne l'école (course d'école, camarades, maître, leçons, examens) et plus largement l'instruction (dans le cadre de l'école et au-delà), mais aussi les projets professionnels et l'entrée en apprentissage.
- **Enfance**: concerne les loisirs (*mon jeu favori, un après-midi de jeu, emploi d'un beau dimanche*), l'argent de poche (*emploi d'une pièce de cinq francs, mes étrennes, la tirelire*), les maladies d'enfance (*lettre à un ami malade, l'enfant convalescent*).
- **Famille**: concerne les sujets qui touchent les grands-parents, les frères et sœurs et, dans une moindre mesure, les parents.
- **Géographie**: touche tout ce qui concerne la géologie (formation géologique de la Suisse, Alpes, volcans), le climat (les hivers froids, crues), la géographie de la Suisse et du monde (cours d'eau, montagnes, villes, etc.).
- **Habitation**
- **Histoire**: concerne d'abord la Suisse avec des personnages historiques (Guillaume Tell, François Bonivard, Jean-Jacques Rousseau, etc.) et des événements historiques (entrée de Genève dans la Confédération), puis la France (ses premiers habitants, la reine Berthe, etc.).

- **Langue et littérature** : regroupe des extraits traitant de la langue française ou d'écrivains (Jean-Jacques Rousseau, Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre).
- **Morale** : concerne les valeurs morales à cultiver et les devoirs (courage, travail, bon cœur, respect des vieillards, économie, reconnaissance, etc.) ainsi que les comportements dévalorisés (lâcheté, fainéantise, paresse, etc.).
- **Nature et paysages** : s'oppose à la culture des champs, de la vigne, etc. Ce thème concerne des descriptions de la nature (campagne, forêt, montagne, ruisseau).
- **Patrie** : concerne la patrie, la fête nationale, l'armée et la guerre.
- **Saisons**
- **Végétaux** : concerne les fleurs, les arbres (dont les arbres fruitiers et leurs fruits).
- **Voyages**
- **Autre** (pour les sujets de composition dont il est difficile de déterminer le contenu attendu).

Genres

- Narration (dont apologues et dialogues)
- Description (incluant portrait et parallèle)
- Lettre
- Petite dissertation (justification, sujets moraux, proverbes)
- Autre (impossibilité de dégager le genre à partir de l'énoncé)

EXAMENS FONCTIONNELS

Français. - Lecture.

Texte : « *Réflexions d'un petit chien.* » (M. Maeterlinck. Texte retouché)

La cuisine est le lieu le plus agréable de la maison, mais on n'y peut séjourner à cause de la cuisinière. C'est là que se trouvent la table, les chaises, les assiettes, qui ne contiennent plus rien quand on vous les confie, la lampe qui chasse les ténèbres et l'âtre, qui met en fuite les jours froids.

Les pots de porcelaine s'amuse à se pousser du coude et à se bousculer au bord des tablettes garnies de dentelles de papier. Les casseroles de cuivre jouent à éparpiller des taches de lumière sur les murs blancs et lisses.

Le fourneau chantonne doucement en berçant trois marmites qui dansent avec béatitude ; par le petit trou qui éclaire son ventre, pour narguer le pauvre chien qui ne peut approcher, il lui tire constamment une langue de feu.

L'horloge, qui s'ennuie dans son armoire de chêne, fait aller et venir son gros nombril doré, et les mouches sournoises agacent les oreilles.

Sur la table éclatante reposent un poulet, un lièvre, trois perdreaux, à côté d'autres choses qui ne valent rien et qu'on appelle fruits et légumes : petits pois, haricots, pêches, melon, raisin. La cuisinière vide un grand poisson d'argent et jette les entrailles dans la boîte aux ordures : trésor inépuisable, joyau de la maison.

Questions d'examens fonctionnels.

Fond.

1. Pourquoi le petit chien préfère-t-il la cuisine aux autres pièces de la maison ?
2. Pourquoi trouve-t-il que la caisse aux ordures est le joyau de la maison, alors que les êtres humains en éprouvent du dégoût ?
3. Pourquoi estime-t-il que les petits pois, les haricots, les pêches, le melon, le raisin sont des choses qui ne valent rien ?
4. La poule, le lapin, ou toi-même avez-vous la même opinion sur ces légumes ou ces fruits ?
5. Donc, le petit chien considère-t-il la cuisine, le seau aux ordures, les légumes, les fruits de la même façon que nous ?
6. D'après lui, que font :
 - les pots de porcelaine ?
 - les casseroles brillantes ?
 - le fourneau ?
 - les marmites ?
7. Pour nous, que font ces choses ?
8. Par contre, que dit-il de la lampe, de l'âtre, de l'horloge ?
9. Ce qu'il appelle les mouches, que penses-tu que c'est ?
10. Il dit que le fourneau le taquine ; que lui fait-il ?
11. Ce qu'il appelle le nombril de l'horloge, qu'est-ce que c'est ?
12. Que préfère-t-il à l'assiette vide à lécher ? et pourquoi ?

Forme.

1. Ecris les phrases contenant les mots suivants en les remplaçant par un mot équivalent : séjourner, narguer, boîte aux ordures, le lieu, l'âtre, fait aller et venir, joyau.
2. Cite un adj. de la famille de béatitude, et emploie-le dans une phrase.
3. Cite toutes les subordonnées de ce texte commençant par qui.
4. Y en a-t-il beaucoup ? Y en a-t-il trop, dans ce texte ?
5. Remplace les phrases contenant des subordonnées par d'autres phrases, partout où tu peux le faire.
6. Transpose le dernier alinéa à l'imparfait de l'indicatif.
7. Transpose le premier alinéa au futur.
8. Transpose les alinéas : « L'horloge qui s'ennuie... » à la forme négative.
9. Remarque cette jolie expression : « les pots s'amuse à se pousser du coude », et cites-en d'autres.
10. Dessine : la cuisinière chassant le chien à coups de balai, les pots qui se poussent et se bousculent, les trois marmites qui dansent avec béatitude.
11. En laissant de côté les deux alinéas : « Le fourneau... L'horloge... » imite ce texte en mettant comme titre : « Les réflexions d'un petit veau. »

JUSTE PITHON.

Exemple d'examens fonctionnels

Source : Pithon, J. (1942). *Éducateur*, 78(29), p. 473-474.

Annexe 3

Liste des auteurs cités (textes supports aux dictées)

Informations sur l'auteur			Utilisation de l'extrait	
Auteur	Dates	Origine	Année examen	Canton
Jean Macé	1815-1894	France	1880	NE
Louis Favre	1822-1904	Suisse, Neuchâtel	1881	NE
Xavier Marmier	1808-1892	France	1884	VD
Heinrich Zschokke (traduit par Monnard)	1771-1848	Suisse	1884	VD
W. de Floriant	?	?	1885	NE
Charles Dubois-Melly	1821-1905	Suisse, Genève	1885	NE
Théophile Gautier	1811-1872	France	1901	NE
François-René de Chateaubriand	1768-1848	France	1909	VD
Madame de Staël	1766-1817	Suisse, Genève	1910	VD
Charles Rollin	1661-1741	France	1910	VD
Alphonse Daudet	1840-1897	France	1911, 1915, 1916	VD et NE
Ernest Lavisse	1842-1922	France	1911	VD
Victor de Laprade	1812-1883	France	1913	VD
Oscar Huguenin	1842-1903	Suisse, Neuchâtel	1913	NE
René Bazin	1853-1932	France	1914	NE
Émile Moselly	1870-1918	France	1915	NE
Anatole France	1844-1924	France	1915	NE
Victor Hugo	1802-1885	France	1915	NE
Eugène Rambert	1830-1886	Suisse, Vaud	1916	VD
Louis Favrat	1827-1893	Suisse, Vaud	1918	VD
Élisée Reclus	1830-1905	France	1900, 1919, 1920	NE et VD